

Le prospectus claironne :

« Saint-Etienne accueille Google atelier numérique : gratuit et ouvert à tous »

→ Google et l'évasion fiscale

La gratuité à la sauce Google a de quoi nous faire douter. En plus d'être une championne de l'évasion fiscale, en croquant gouluement dans le célèbre « *sandwich irlandais-néerlandais* » (ses bénéfices sont frauduleusement exfiltrés vers Dublin, transitent par Amsterdam, puis arrivent aux Bermudes), la multinationale exploite nos données personnelles à des fins mercantiles.

Chiffre d'affaires pour Google France : 325 millions d'euros en 2017, soit presque autant de bénéfices puisque Google France a relativement peu de dépenses sur le territoire : une combine comptable lui a permis d'exfiltrer 85% de l'activité. Résultat : 14 millions d'euros d'impôts pour l'État français. Ridicule !

→ Google et la collecte de données

Via ses nombreux outils numériques ou son moteur de recherche, utilisés quotidiennement par des millions d'internautes, le géant américain en connaît beaucoup (trop?) sur nous. Ces profils ultra-précis sont ensuite revendus à des annonceurs publicitaires.

Sachant que plus les données collectées sont nombreuses et les profils divers, plus la valorisation financière est importante, on comprend mieux pourquoi Google cible en priorité les publics éloignés du numérique et ceux qui n'utilisent pas assez (selon eux) les produits Google, comme les TPE-PME d'après leurs dires.

L'objectif de la multinationale semble donc clair : élargir son spectre d'utilisateurs pour poursuivre son exploitation des données personnelles.

→ Google et la concurrence déloyale

- Par ailleurs, la « gratuité » vantée concurrence des acteurs locaux payants, souvent associatifs, et détourne ainsi des actions relevant plutôt d'un service public, comme l'accueil des « *précaires numériques* ». L'Etat compte prochainement mobiliser entre 75 et 100 millions d'euros pour lutter contre « *l'illectronisme* ». Les collectivités territoriales pourraient ainsi se désengager d'actions subventionnées au profit d'acteurs privés, payés à la prestation, par de l'argent public.

- Le marché national de l'Éducation étant déjà pris par *Microsoft*, qui a passé des accords avec le ministère de l'Éducation nationale, Google a développé une offre logicielle spécifique pour l'enseignement. Celle-ci est notamment basée sur les plateformes *Google Classroom* (des enseignants participant à une formation organisée par l'université de Nantes ont découvert parmi les intervenants des démonstrateurs estampillés Google !)

Là encore, l'objectif pourrait être de viser le marché local de l'Éducation nationale en favorisant les liens avec les collectivités territoriales (elles financent le numérique dédié à l'éducation). En prenant pied dans les écoles, via des accords avec les maires, départements, régions, un marché gigantesque pourrait s'ouvrir à la multinationale, d'autant que la gratuité revendiquée ira dans le sens des choix politiques actuels, à savoir un désengagement financier.

A Montpellier, l'installation du précédent atelier Google, en février 2019, a déjà fait un mort dans les services publics locaux (La Cyberbase) une "maison du numérique pour tous", née en 2000, un précurseur sur la question des fractures numériques, offert (financé) par la métropole, avec une vraie qualité sociale...

Alors, toujours envie d'être formé.e et éduqué.e à la sauce Google ?

Ne pas jeter sur la voie publique



Stéphanois.e

I want

YOU!

Heu, oui, **mais**...

Serais-tu d'accord pour confier toute l'éducation **culinaire** de tes enfants
(ainsi que ta formation continue aux **bonnes pratiques de la table**) à ...

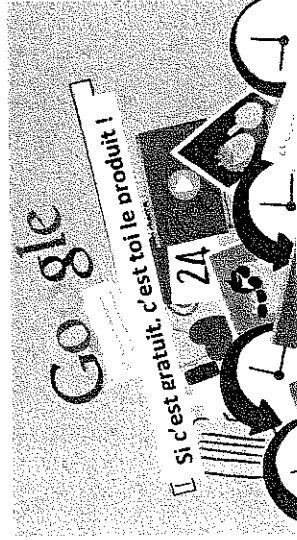
Mac Donald ?



(au motif qu'il se propose de te rendre ce service gratuitement !)

Alors es-tu vraiment d'accord pour confier toute l'éducation aux **bonnes pratiques numériques** des enfants, des parents, des grands-parents, des associations, des établissements d'enseignement, des professionnels et des entreprises petites et grandes à ...

L'atelier Google St-Etienne ?



(au motif qu'il se propose de le faire gratuitement !)

Aujourd'hui, si tu ignores comment les géants d'Internet gagnent leur vie, il y a encore des services publics et des associations pour t'informer sur les dessous de la gratuité, et sur les façons de t'en protéger. Et tu apprécies que ce service ne relève pas de la corruption !

Demain, si tu t'en remets à **Google** pour te former, car ton Maire qui n'y voit que des avantages, quel service public ou associatif résistera à ce prédateur aux yeux ronds et aux dents blanches ? **Google** va commencer par t'enlever toute possibilité de médiation numérique vraiment conçue pour t'émanciper et pour protéger tes intérêts citoyens, mais crois-tu qu'il s'arrêtera là ? ...

A toi d'imaginer la suite ... (Mais on devrait en parler, non ?)